

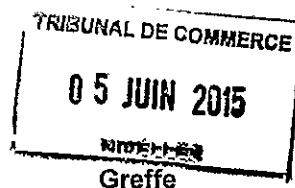


Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



15085801



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0445.603.647

Dénomination

(en entier) : **LOC-MORIENSART**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue de Moriensart, 9 C, B-1341 Céroux-Mousty

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Reconduction de mandats

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 11.05.2015.

En vertu de l'article 12 des statuts de la société, le conseil d'administration propose :

- la reconduction du mandat d'administrateur de :

Monsieur le Baron Alain GERICKE d'HERWIJNEN,
Monsieur le Baron Jean Evrard GERICKE d'HERWIJNEN,
Monsieur le Baron Philippe GERICKE d'HERWIJNEN
Madame la Baronne Isabelle GERICKE d'HERWIJNEN.

pour un nouveau terme de 6 ans, venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2021.

Le président soumet ces propositions au vote :

Ces reconductions sont approuvées à la majorité des voix.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 11.05.2015.

Le Conseil élit Monsieur le Baron Alain GERICKE d'HERWIJNEN, qui accepte, en qualité d'administrateur délégué et de président du conseil d'administration pour un nouveau terme de 6 ans, venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2021.

Baron Alain GERICKE d'HERWIJNEN
Administrateur délégué